

Demande de Licence Compétition FFPTC

Saison 2024/2025



N° DE LICENCE 2023/2024 : (Obligatoire – date limite de validité : 31 juillet 2024)

NOM du CLUB : VISA du CLUB :

MUSHER NOM : Prénom :
NOM **jeune fille** pour femme mariée :
Date et Lieu de Naissance :
Nationalité : Sexe : Droit image (1) OUI NON

(1) Compléter le document uniquement en cas de refus

ADRESSE N°:..... Rue:.....
Ville : Code Postal :
Téléphone : E-mail :

LICENCE Première Demande : Renouvellement . . :

Compétition Sénior : Compétition Minime :
Compétition Benjamin : Compétition Junior :
Compétition Cadet : Para-Sport :
Compétition Sport Aménagé :

NB : Pour le sport aménagé et Para-Sport joindre le dossier médical à chaque demande de licence.

Souhaitez-vous participer au classement du Challenge vert ? Oui : Non :
(une course neige est obligatoire pour le Challenge Vert)

LICENCE FISTC (Obligatoire pour les courses à l'étranger et pour l'équipe nationale) Oui : Non :
Si « Oui », joindre une photo et 15 € à votre envoi.

CHIENS (si plusieurs demandes de licences dans le même foyer, indiquez une seule fois le nombre total de chiens)
Nombre de Sibérien Husky . . . : Nombre de Samoyède. :
Nombre de Alaskan Malamute. : Nombre de Groënlandais :
Nombre de Eskimo du Canada . : Nombre de Laika de Lakoutie . :
Nombre de Chiens en Cat. 3. . . :

En demandant une licence, je m'engage sur l'honneur à respecter les statuts et règlements ainsi que les responsables de la F.F.P.T.C.

Date :

Signature :

Veuillez avoir la courtoisie de remplir ce formulaire aussi soigneusement et lisiblement que possible.
Tout formulaire incomplet ou illisible sera retourné.

CERTIFICAT MEDICAL DE NON CONTRE-INDICATION

Pour l'obtention d'une licence sportive

Je soussigné Docteur en médecine,

Adresse :

Tel :, Inscrit sous le N° au conseil de l'ordre,

Certifie après avoir examiné M. Mme ou Melle

Né(e) le à

qu'il (ou elle) ne signale pas d'antécédents pathologiques et ne présente aucun signe clinique apparent entraînant une contre-indication à la pratique sportive en compétition des sports de pulka et traîneau à chiens.

Fait le à

Signature du concurrent :

Cachet officiel du médecin et signature :

Ce formulaire doit être dûment complété, signé par vos soins et adressé à votre club, accompagné du certificat médical (licence compétition) ainsi que de 2 photos d'identité (mentionner le nom et prénom au dos de chaque photo) 3 photos si vous prenez une licence F.I.S.T.C.

Le certificat médical devra obligatoirement être individuel et mentionner le Nom, Prénom, la date de naissance et la mention «Apte à la pratique du sport de traîneau et pulka». Il devra être signé et daté de moins de 6 mois par le médecin à réception de la demande de licence.

Vous devrez joindre à votre formulaire un chèque libellé à l'ordre de votre club pour le montant correspondant à la licence demandée.

SAISON 2024/2025

Date de limite de validité de la licence : 31 juillet 2025

Les licences sont délivrées du 1er août 2024 au 30 avril 2025.

La licence F.I.S.T.C. est obligatoire pour participer aux championnats du Monde ou d'Europe organisés par la F.I.S.T.C. Ces courses sont réservées aux chiens des quatre races nordiques. Cette licence peut être demandée au moment de la demande de licence compétition sur le même formulaire.

ATTENTION

Vous devez être en possession de votre licence sur les courses.
Les renseignements concernant l'assurance figurent au verso de la licence ainsi que la démarche à effectuer en cas d'accident.

CATEGORIES D'AGES

- Licence compétition :

Benjamin :	6 à 8 ans
Minime :	9 à 11 ans
Cadet :	12 à 13 ans
Junior 1 :	14 à 15 ans
Junior 2 :	16 à 17 ans
Sénior :	18 ans et +

Sport aménagé :

L'âge pris en compte est celui en vigueur à la date de la prise de licence. Merci de bien vérifier les catégories d'âge pour les jeunes.

TARIFS DES LICENCES

Tarif des licences adopté lors de
l'Assemblée Générale du 15/05/2022

Compétition Senior :	65 €
Compétition Junior :	45 €
Compétition Cadet :	20 €
Compétition Minime :	20 €
Compétition Benjamin :	20 €
Compétition Sport aménagé :	35 €
Licence F.I.S.T.C.	20 €

Les demandes de licences sont regroupées par les clubs et envoyées au responsable fédéral des licences.

* Les dirigeants de club ainsi que les cadres fédéraux doivent impérativement être en possession de leur licence au 30 septembre de la saison en cours.

* Toutes les autres licences sont délivrées jusqu'au 30 avril de la saison en cours.

Les A.T.P. (Autres Titres de Participation) sont délivrés tout au long de la saison.

Saison 2024/2025

AUTORISATION PARENTALE

Pour les enfants Mushers, mineurs

Je, soussigné(e), M. Mme (nom-prénom)

Autorise mon enfant, (nom-prénom)

Catégorie :

A participer aux épreuves sportives, courses de traîneau Hors neige et Neige, organisées sous l'égide de la Fédération Française de Pulka et Traîneau à Chiens pour la saison 2024-2025 (du 01/08/24 au 31/07/25).

Droit à l'image oui non Compléter le document uniquement en cas de refus

Fait à, le

Signature des parents ou du tuteur légal

Cette autorisation dûment remplie et revêtue de la signature, doit obligatoirement accompagner la demande de licence sportive de l'enfant mineur.